

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

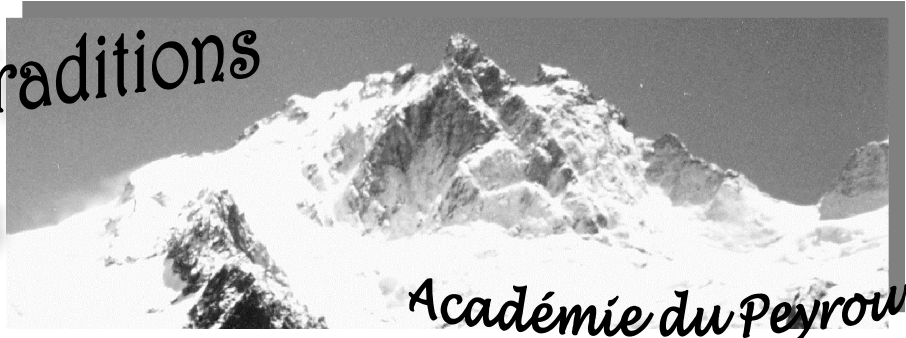
La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 50 – novembre 2005

<p>Avant 1789, le Mandement d'Oisans comprenait 21 communautés, fort liées entre elles :</p> <p>Allemond Auris Besse Bourg d'Oisans Clavans Freynet Gauchoirs Huez La Garde La Grave Livet Mondelent Mizoën Ornon Oz Saint Christophe Vaujany Venosc Villar d'Arène Villar Eymond Villar Reculas</p> <p>De leurs rivalités, de leurs solidarités, que reste-t-il?</p>	<p>L'Assemblée Générale du 18 septembre à Venosc</p> <p><i>L'Association a tenu son assemblée générale annuelle dans la grande salle de l'Office du Tourisme. Plus de 120 personnes y assistaient, après avoir visité la belle église paroissiale et admiré son magnifique trésor. Comme les années précédentes, M. Christian Pichoud, conseiller général, président du Parc des Écrins, nous faisait l'honneur de sa présence.</i></p> <p><i>Le président Bernard François tenait au préalable à excuser notre député, Didier Migaud, retenu par ailleurs. Il remerciait M. Pierre Balme, maire de Venosc, pour avoir accueilli l'Association et servi de guide éclairé lors de la visite du matin. M. Balme se déclarait particulièrement heureux de pouvoir ainsi nous recevoir sur ses terres.</i></p> <p><i>Puis le président présenta son rapport moral qui reflète les nombreuses activités de l'Association, insistant sur la progression constante du nombre d'adhérents (296 à ce jour). La vice-présidente Madeleine Martin apporta des précisions sur l'ouvrage en cours traitant des chapelles et oratoires et qui sera présenté aux Journées du Livre du Bourg d'Oisans. Elle fit également part d'un dossier adressé par M. Patureau concernant un projet sur Clavans susceptible de remettre en cause le superbe cadre naturel de la vallée du Ferrand.</i></p>	<p>En 2005, malgré quelques additions, divisions, soustractions :</p> <p>Allemont Auris Besse Clavans Huez La Garde La Grave Le Bourg d'Oisans Le Freney Le Mont de Lans Livet et Gavet Mizoën Ornon Oulles Oz Saint-Christophe Vaujany Venosc Villar d'Arène Villard Notre Dame Villard Reculas Villard Reymond</p> <p>rivales et solidaires, sont des communes toujours vivantes.</p>
---	--	---

Le président tint alors à rappeler que l'Association se voulait consensuelle et n'avait pas pour vocation d'interpeller les élus ni d'engager des actions polémiques, cette mission étant dévolue à d'autres associations telles que la FRAPNA. Nous devons donc nous en tenir à un strict rôle d'information objective de nos adhérents, sans parti pris.

Cette prise de position très claire ne fit l'objet d'aucune objection de la part de l'assistance.



Pp.1 et 2 : L'assemblée générale du 18 septembre à Venosc – P. 3 : Création d'un site Internet – Pp.4 et 5 : La vallée du Ferrand en danger ? P. 6 : Des nouvelles de la section "cinéma" – Pp 7 et 8 : La bergère des Chalanches (suite et fin) – P. 8 : Le Salon du Livre du régionalisme alpin.

Gérard Gaude, responsable de la section des "sentiers des Protestants", fit également le point sur les travaux effectués en 2005, en particulier l'érection d'une pierre avec croix huguenote sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Clavans. Il rappela les trois conférences organisées sur ce thème en juillet, avec la participation de MM. Pierre Bolle et Roger Canac et il concluait en souhaitant que les communes concernées puissent soutenir cette action de réhabilitation et prendre le relais.

Notre président d'honneur, André Dode, a évoqué ses travaux de recherche sur le patois de l'Oisans et, en sa qualité de président-fondateur de l'Association, a manifesté avec émotion sa fierté de voir l'importance qu'elle avait prise aujourd'hui.

Le bilan financier de l'année 2004, ainsi qu'un état prévisionnel pour 2005 étaient présentés par la trésorière, Joëlle Claveyrolas.

Les deux rapports, moral et financier, étaient ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée et adoptés à l'unanimité.

Christian Pichoud tenait à souligner le dynamisme de nos activités et le sérieux de notre gestion et assurait l'assemblée de son soutien sans faille.

Ensuite la candidature d'Aurélien Soustre au Conseil d'Administration était soumise au vote de l'assemblée générale ; il était élu à l'unanimité.

En ce qui concerne le nouveau local du Bois de Gauthier mis à la disposition de l'association par la mairie du Bourg d'Oisans, aucune décision n'a été prise concernant le transfert du siège. Les membres du C.A. utiliseront donc provisoirement ce local, le siège officiel restant au 38 rue de Viennois. Il ne sera pas ouvert de boîte postale.

Enfin Bernard François sollicitait les bonnes volontés pour la nouvelle opération de débroussaillage de la voie romaine de Rochetaillée fixée au samedi 1^{er} octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée fut levée à 13 heures, laissant la place, sous les applaudissements, au groupe de danses folkloriques "Le Pas d'Anna Falque". Un buffet apéritif fut enfin offert par la municipalité de Venosc avant de libérer les 114 personnes ayant réservé dans l'un des deux restaurants : les "Amis de la Montagne" et "la Muzelle".

Remarques postérieures à l'A.G.

Vous êtes nombreux à avoir acheté "**Les chapelles rurales et Oratoires de l'Oisans**". Pas suffisamment encore, car, bien que nous ne fassions pas de bénéfices en tant qu'association, il nous faut rentrer dans nos frais d'impression. Faites-nous de la publicité, s.v.p. Cela nous donnera l'élan nécessaire pour nous attaquer aux fontaines et lavoirs, sans compter le reste.

Le dossier sur Clavans suit à la page 4. Chacun se fera une idée.

Le 1^{er} octobre, à Rochetaillée, une douzaine de travailleurs ont continué à dégager une bonne portion de cette surprenante route romaine. Une nouvelle opération s'est déroulée le 5 novembre. Il reste encore plusieurs centaines de mètres enfouies sous les broussailles, du travail pour les années à venir.



M.M.

Un dernier regard sur Venosc - Guide Joanne (1876)

"...On aperçoit tout à coup Venosc, dans une oasis de délicieuse verdure, placée comme par enchantement au milieu de ce désert sauvage.

Charmant village de 738 habitants (église du style roman), situé à 1050 m d'altitude moyenne, sur des croupes mollement arrondies qui s'abaissent d'étage en étage jusqu'aux bords du Vénéon ... L'ensemble de la vallée de Venosc offre un charmant tableau : les habitations sont à demi-cachées sous le branchage de grands noyers. Le Vénéon aux eaux d'un bleu pâle comme les glaciers qui les ont produites bondit de pierres en pierres entre deux berges fleuries ..."

"Coutumes et Traditions" oui, mais ... faisons quand même un saut au XXIème siècle

Création
de notre site
Internet
"Coutumes
et Traditions"

www.coutumestraditionsoisans.com



Il n'y a qu'à observer les prouesses des Romains à Rochetaillée pour comprendre à quel point la circulation des hommes et de l'information, par tous moyens, a toujours été cruciale, c'est-à-dire au centre des préoccupations de l'humanité. Nous le savons et sommes aptes à utiliser les moyens de communication de notre temps.

C'est pourquoi nous avons voulu communiquer en créant notre site Internet "Coutumes et Traditions". Il présente notre association, ses buts, sa philosophie. Il donne aussi un aperçu illustré des activités déployées par ses sections : les inventaires patrimoniaux, les chemins des Protestants, les costumes anciens, le patois, Montagn'Art, la voie romaine, le cinéma... Au fil des pages, les adhérents trouveront toutes les informations relatives à la vie de l'association.

Nous voulons communiquer davantage. Ce site incite de toute façon à venir nous rejoindre. A tous les internautes, notre site montre un visage de l'Oisans différent de celui prôné par les offices de tourisme. Un visage traditionnel que nous revendiquons et auquel nous sommes attachés. Grâce aux photos que nous sommes en train de collecter, les vingt-deux communes de l'Oisans dévoilent peu à peu leurs atouts.

A cette époque de l'année où l'hiver va rendre difficiles certaines routes de l'ancien mandement, notre vitrine sur le web restera constamment accessible, par toutes saisons, depuis tous lieux.

Surfer sur les coutumes et traditions de l'Oisans d'un clic de souris est désormais possible. Mieux, c'est sans risque. Espérons que les surfeurs d'ici et d'ailleurs y trouveront leur compte. Visitez sans modération et faites connaître **www.coutumestraditionsoisans.com** ; nous nous y croiserons peut-être.

Aurélien Soustre

La Vallée du FERRAND en danger ?

Jean-Louis
PATUREAU



Clavans vu du Col de Sarenne

"Tu sais le mot, l'investisseur sait la chose" pourrait dire maintenant Alpinus.

Ces jours ci, je suis monté avec des amis à l'oratoire de Saint Sébastien au dessus de Besse par une belle journée lumineuse de fin d'été.

Le paysage dégage une grande beauté sauvage, exprimant aussi toute la vulnérabilité d'y installer quelque chose qui troublerait la nature comme souvent l'homme malheureusement sait le faire. Sa verticalité et les amas de blocs de pierres instables de couleur harmonieuse s'étalant dans un paysage lunaire depuis les cimes des grandes Rousses sont autant d'épées de Damoclès menaçant nos villages. D'un coup d'œil, on englobe toute cette vallée champêtre, du sommet de Cassini à celui de l'Etendard, en passant par la dépression du col de Sarenne, le glacier des Grands Sablats et le Râteau des Rousses avec sa vue imprenable sur le lac des Quirliès. Le panorama s'arrête à la crête des Grands Sauvages, barrière vallonnée menant en Savoie par le col de Prés Nouveaux. Une borne frontière d'antan avec le lys de France d'un côté et la croix de Savoie de l'autre est toujours là.

Au premier plan, c'est la majestueuse échine de Praouat à l'érosion latérale avec sa face orientale schisteuse et dentelée offrant de beaux couchers de soleil argentés depuis le ruisseau de la Valette. C'est là que les chamois se réfugient et que l'aigle élit domicile sur des becquets rocheux inaccessibles. Le tichodrome échelle choisit plutôt le Fond des Quirliès. Côté Besse, c'est le majestueux et célèbre massif glaciaire Meije-Râteau surgissant de la douceur du bucolique Plateau d'Emparis.

Comme Jean Ferrat, nous pourrions chanter : "que la montagne est belle, peut-on s'imaginer" mais pour combien de temps encore ? Nous n'avons pas envie de redescendre.

Aussi, nous comprenons pourquoi Pierre Termier, un académicien géologue du siècle dernier, accompagné d'un guide de La Grave, Emile Pic, s'est installé au col de Sarenne :

"Quand les troupeaux sont au pâturage, la solitude est parfaite et le silence absolu" écrit-il dans "Vocation de Savant".

Clavans le Haut est le village le plus éloigné dans la vallée : "un coin de paradis à l'abri des pistes" comme le relatait Patrick Revel dans Rustica, une revue proche de la terre. Il semble blotti là dans la verdure boisée en espérant que toute cette architecture alpine ne vienne pas à s'effondrer l'engloutissant à jamais.

En effet en 1976, une énorme avalanche partant de la combe Bardène, sous le col de Sarenne, a détruit une forêt en amont du village, la précipitant dans le torrent. Que de bois à récupérer...

Clavans le Bas a eu moins de chance en janvier 1981. "Enorme avalanche à Clavans, sinistré à 80%" peut-on lire dans le Dauphiné. Dieu merci, aucune victime ne fut à déplorer.

Si cela avait été un dimanche comme le rappelait Louis Vibert-Charbonnel, un clavanchon qui moule encore son café d'orge à l'ancienne, on aurait eu une vingtaine de morts.

Le village a aussi échappé en 1991 à un important éboulement dans la Grande Roche au dessus de Clavans. Un glissement de terrain s'est aussi produit en amont de Clavans le Haut au ruisseau du Fresne, coupant la route en 1998.

Tous ces phénomènes naturels, avalanches, chutes de blocs, glissements de terrain sont rassemblés dans cette belle vallée et sévissent selon l'humeur de la nature.

A quelle époque géologique la fracture ouverte de l'arête nord de la Croix de Cassini s'écroulera-t-elle sur les villages ? Sans doute sous l'effet d'un séisme. Les anciens avaient eu la sagesse d'y disposer des témoins en bois peint en rouge. Depuis, personne ne s'en préoccupe, comme le fait remarquer Thierry Grand, un géologue faisant autorité dans l'Oisans.

Plus localement, en 1998 Oleg Ivachkevitch disait dans le Dauphiné : "Les villages de montagne ont deux atouts, ce sont des villages et ils sont en montagne. Deux caractéristiques de plus en plus recherchées pour leur qualité de vie".

Récemment en 2005, J-P Copin en parlant de Besse sis au-dessus de Clavans écrivait : "Besse, village aux hivers purs, un village de haute montagne (1560 m), qui sauvegarde une innocence des bons vieux temps en renonçant à mécaniser ses neiges". Quelle sagesse !

En dehors des dangers géologiques, un autre, plus volontaire, menacerait notre vallée.

En effet, elle serait convoitée par un groupe investissant dans l'immobilier.

Il serait question d'un complexe de 3000 lits associé à des remontées mécaniques. C'est du moins la rumeur qui court ...

Il est loin le Temps des Consuls, image de la démocratie directe dans l'Oisans. C'était avant 1789...

Développement économique de la vallée nous dit-on ; cliché très à la mode, argument "fourre-tout", ce projet, s'il existe, ne profiterait qu'à quelques familles.

L'autre argument est la désertification. Or depuis l'avalanche de 1981, Clavans est complètement restauré. La croissance démographique a été en 2004 de 28 habitants dont des enfants (journal de la vallée n°10). En alternative, des appartements communaux et privés sont loués au personnel des stations. Une auberge communale dynamique accueille les touristes estivaux et les skieurs itinérants du glacier des Grands Sablats en hiver.

La nature est bien entretenue, un troupeau de vaches pâture autour des villages, sans compter les 4000 moutons transhumant au fond du Ferrand. Des éleveurs attendent la réalisation d'une ferme communale active. Pourrait-on pratiquer l'affouage ?

La vallée du Ferrand n'est pas à vendre, ni à mettre sous cloche, pareille à un musée vivant destiné aux touristes avides des temps révolus.

Non, notre vallée n'a pas besoin d'accueillir d'investisseur, ni de promoteur immobilier. Par contre elle offre une généreuse hospitalité à tous les amoureux de la montagne. C'est le tourisme doux qu'il faut développer, comme le font si bien dans leur gîte Marie-Odile et Xavier Gonord ainsi que nos nouveaux aubergistes Véronique et Pascal pleins d'idées associatives intéressantes.

Les habitants sont soucieux et inquiets pour la conservation de leur patrimoine et de leur qualité de vie. Ils ne veulent pas devenir comme la station fantôme de Saint Honoré jouxtant L'Alpe du Grand Serre.

En 1978, Emilie Carles, institutrice rurale quatre décennies durant, éprise de justice et d'authenticité s'est battue dans la vallée de la Clarée afin qu'un stupide projet d'autoroute ne voie

le jour. Elle a gagné...Suivons le chemin de cette école avant l'heure...

...afin aussi que nous n'ayons pas à appliquer le proverbe chinois :

"Quand les roues de la charrette seront cassées, beaucoup d'amis te diront par où il aurait fallu passer".

Compte-rendu

La Semaine du Cinéma Jeune Public

du 24 au 30 octobre 2005



Malgré un temps radieux et l'heure d'été, la fréquentation a été très bonne ; de nombreux spectateurs sont venus des hameaux et villages voisins. On a enregistré 650 entrées

Les films, choisis par notre équipe de "visionneurs" avertis, ont ravi nos jeunes cinéphiles... et leurs parents. Soulignons que tout s'est construit en partenariat avec "Les Cinémas Associés" de Vizille.

À la MJC, chaque début d'après-midi, 12 jeunes stagiaires de 5 à 12 ans ont participé à la réalisation de courts métrages, depuis la création d'un scénario sur le thème (pas évident) des "Héroïnes" jusqu'au montage, les enfants étant aussi comédiens devant la caméra, sous la direction éclairée des "metteurs en scène", Franck Petitcolas et Cécile Hallais. Le vendredi, en finale, nous avons pu apprécier et applaudir leur travail de création sous la forme de deux courts-métrages, avant de partager un copieux goûter.

Une prochaine réunion est prévue pour la "Semaine Jeune Public 2006" avec visionnement de films nouveaux à Vizille et à la MJC.

*Contacts : Josette Rémy au 04 76 80 19 93 -
Joëlle Claveyrolas de Vaujany au 04 76 80 74 10
ou Oleg Ivachkevitch au 04 76 11 00 15*

À l'an prochain !

**Semaine organisée par l'association "Coutumes et Traditions",
la MJC du Bourg d'Oisans,
Les Cinéma Associés (Vizille) avec le soutien du Sou des écoles,
du Groupement des Commerçants et Artisans
et de la Municipalité du Bourg d'Oisans**

**La Salle Émilien Joly au Bourg d'Oisans est équipée d'un écran de 7 m de base,
de 170 fauteuils en gradins et du son Dolby Stéréo. Cinéma classé "Art et Essai".**

LA FABULEUSE HISTOIRE DE LA BERGÈRE DES CHALANCHES (suite et fin) Bernard FRANCOIS

...La renommée de la pauvre orpheline était faite et elle trouva rapidement un parti. Le curé Gondrand la maria dans l'église d'Oz le 19 septembre 1769 avec Michel Moulin de cette paroisse. Elle est alors appelée Anne Marie Payen, fille à feu Joseph. Contrairement à la légende, elle n'avait donc pas épousé le maître-charbonnier de la fonderie Jean Roux.

La mine des Chalanches, après les recherches précipitées des paysans, et les travaux commandés par la marquise de Sayve en février 1768, n'était pas encore véritablement en exploitation, même si l'Intendant l'avait placée sous la main du Roi après des accidents dramatiques ayant provoqué la mort de 6 hommes. Il avait déjà été fait appel à Binelli qui s'était rendu sur les lieux en août 1769. La dotation en faveur de la bergère avait-elle alors été envisagée par celui-ci, et la rumeur en avait-elle circulé ? Nous l'ignorons car nous n'avons pas retrouvé de contrat de mariage chez les notaires d'Allemond et d'Oz. Et nous pouvons même en douter dans la mesure où la richesse de la mine n'avait pas encore été démontrée. Nous allons d'ailleurs voir que c'est quelques années plus tard que notre jeune mariée paraît disposer de revenus conséquents.

Anne Marie Payen eut un premier garçon, Antoine, mort à l'âge de 11 mois en octobre 1771. Le même prénom sera donné à la naissance d'un autre fils en janvier 1773. Puis une fille, Marguerite, suivra en octobre 1775.

Elle apparaît dans divers actes rédigés par Me Bettou, notaire d'Oz. En particulier en septembre 1772 où

elle règle 100 livres dues à titre de droits seigneuriaux sur la succession de son beau-père. L'acte indique que ces deniers sont payés des mains d'Anne Payen « dite la bergère ». Celle-ci disposait de ses biens propres, le notaire ayant en effet tenu à préciser : « ladite somme provenant de la gratification qu'il a pleu à Monseigneur l'Intendant de Dauphiné luy procurer et faire payer pour la découverte par elle faite de la mine royale en argent d'Allemond appelée aux Salanches ». Un mois plus tard, un autre acte portant quittance de 704 livres dues à Dlle Argentier dans la succession de feu Moulin père, mentionne que ce montant est réglé par Anne Payen dite « la bergère », ladite somme provenant « tant de la libéralité que Monseigneur l'Intendant de Dauphiné a eu la charité luy procurer pour l'indication et découverte de la mine royale d'Allemond appelée aux Salanches » que de sa part d'héritage dans la succession de son père.

Ces actes intervenant trois ans après son mariage tendent donc à accréditer l'hypothèse que la gratification n'aurait été versée que dans les années 1771-72, et peut-être en deux fois par moitié (ce qui expliquerait que des auteurs n'évoquent que 600 livres).

L'ancienne bergère apparaît encore avec son mari en mars 1774 pour un contrat à prix-fait passé avec Joseph Guimet, maçon et charpentier d'Oz. Il s'agissait de relever et refaire à neuf un vieux bâtiment venant de la succession de son beau-père et qui s'était effondré depuis 5 ans sous le poids de la neige. L'acte indiquait que le couple se trouvait « sans azile ou bâtiment, ny sans scavoir où donner retraite à leur récolte ». Le coût des travaux s'élevait à 225 livres. En juillet, elle acheta un lot d'ardoises

destinées à la couverture de ce bâtiment. La même année, elle devenait propriétaire d'un jeune cheval.

On peut toutefois se demander si Marie Payen disposa avec toute la prudence requise de la généreuse gratification de l'Intendant. En effet, en juillet 1773, elle signait pardevant Me Faure, notaire du Bourg une obligation par laquelle elle reconnaissait devoir au sieur Ferreol Peyre, bourgeois d'Oz, la somme de 161 livres environ. Cette somme lui était prêtée, partie pour lever une hypothèque sur des biens revenant à son mari, mais aussi partie (environ 40 livres) « pour la subsistance de sa famille » !

Anne Payen, affaiblie par une grossesse, fit son testament le 24 janvier 1778. Elle faisait Antoine Michel son fils aîné, son héritier universel - il n'avait que 5 ans - et donnait 150 livres à sa fille Marguerite, payables à sa 25^e année. Elle attribuait la même somme « au postume ou postumes » dont elle se trouvait enceinte, ajoutant : « S'il

plaît à Dieu me délivrer et qu'ils viennent au monde et vivent ». Elle mourra 5 jours plus tard et fut enterrée le 30 janvier au cimetière d'Oz, dans la tombe de la famille de son époux. Son enfant prénommée Jeanne, née le 26 et qui avait pu être baptisée par Dlle Jeanne Argentier, ne survécut que 3 heures. L'intérêt de l'enregistrement du baptême de ce nouveau-né réside dans le fait que sa mère est désignée comme étant Anne Gueyparet (et non Payen). La transcription de l'acte d'ensevelissement porte la même précision.

Le registre paroissial d'Oz nous apprend de même à la date du 30 janvier 1778 : « ... a été enterrée au cimetière de cette paroisse Anne Gueyparet fille a feu Joseph Payen Gueyparet et a feu Anne Marie Naclard et femme de Michel Moulin d'Oz, décédée le jour d'hier munie des sacrements, âgée de trente deux ans, en présence de Michel Moulin » [elle avait en fait 35 ans].

Précisons que ledit Michel Moulin se remaria dès le 29 juin 1778 avec la veuve Jacquemont, ce qui dut donner aux jeunes gens du village l'occasion d'organiser un beau charivari ...



Un rendez-vous très proche :

Le Salon du Livre du régionalisme alpin

les 25, (16h – 20 h)

26 et 27 novembre 2005

(9h – 19 h)

Musée bibliothèque

Place de Verdun – Grenoble

Inauguration le vendredi 25 à 18 heures

Exposition sur les Jeux Olympiques d'hiver

Les Cafés Littéraires

Le Prix des libraires du Dauphiné

Rencontres variées